

Catégorie de cours : **Master 1 ou 2**
Langue(s) d'enseignement :
Nombre d'heures d'enseignements :

Management des Organisations Culturelles et Artistiques (MOCA)

Présentation générale (1 page max) :

Le parcours-type « Management des Organisations Culturelles et Artistiques » (M1 & M2) s'inscrit dans une logique sectorielle et vise ainsi à former des managers capables de comprendre les enjeux du secteur culturel et créatif et de gérer divers projets au sein des organisations culturelles et créatives.

Le contenu pédagogique du parcours s'appuie sur la compréhension du contexte institutionnel français, les enjeux managériaux du secteur ainsi que les caractéristiques et l'hétérogénéité du tissu culturel et créatif afin de proposer une formation permettant aux étudiants d'envisager une carrière :

- Dans les différents domaines artistiques (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine, industries créatives, etc.)
- Dans les différents types d'organisations culturelles (organisations publiques et parapubliques, organisations de l'économie sociale et solidaire, entreprises, etc.)
- Sur l'ensemble de la filière artistique, du soutien à la création jusqu'à l'exploitation commerciale ;
- Dans les équipements culturels tout comme dans les structures événementielles.

Il s'agit donc d'une formation permettant d'acquérir les fondamentaux du management culturel afin de permettre à des étudiants ayant un attrait pour les arts et la culture de pouvoir manager projets, équipes et organisations.

Le parcours MOCA se prépare en formation initiale ou en formation continue, avec un stage long (4 à 6 mois) en M1 et en M2, ce qui permet aux étudiants d'acquérir une **réelle expérience** facilitant leur **insertion professionnelle** à l'issue de la formation. De plus, les intervenants professionnels ainsi que les organisations culturelles partenaires du parcours MOCA constituent aujourd'hui un **véritable réseau** au service de l'insertion des étudiants.

La formation suscite un **soutien de la part du milieu socio-économique régional** et s'inscrit dans une démarche forte d'**ancrage territorial** à travers des partenariats avec différents acteurs sur le territoire.

Cette formation est également l'occasion de mettre en œuvre des **formats pédagogiques innovants et originaux** : **SPOC** (e-learning) pour le module de management des organisations et projets culturels et créatifs en M1; **boîte à outils** construite sous la forme

d'un site internet pour la gestion de projet (M1 et M2) ; **jeu grandeur nature immersif** en gestion de projet en M2; **séminaire interculturel et international** d'une semaine en Europe construit autour de conférences en anglais, de visites d'organisations culturelles, de rencontres d'acteurs culturels ainsi que de pratiques culturelles, **cycle d'anti-conférences** proposé comme une carte blanche aux étudiants, ainsi que la mise en place d'**ateliers spectateurs**.

Par ailleurs, cette formation est l'occasion pour les étudiants de réaliser un **projet collectif** permettant d'acquérir les fondamentaux de la gestion de projets culturels, en termes d'outillage, de processus et de gestion des ressources humaines. C'est également l'occasion de mettre en œuvre un projet, de capitaliser sur cette expérience et de la valoriser sur le CV lors de l'insertion professionnelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la page internet de la formation : <http://www.uvsq.fr/master-2-management-public-parcours-management-des-organisations-culturelles-et-artistiques-moca--340709.kjsp>

Programme d'enseignements (maquette avec titre des cours et ECTS)

Le Master 2 MOCA se décline en 5 grands axes :

- **Fondamentaux du management adaptés au champ culturel** : stratégie, réseaux et gouvernance, gestion des ressources humaines, marketing, stratégie de communication, gestion financière et recherche de partenariats financiers
- **Management et économie du secteur culturel et créatif** : contexte institutionnel et politiques culturelles, management et économie de la culture (panorama du secteur), management public et développement culturel, management des organisations non marchandes, enjeux des industries culturelles et créatives, sociologie de la culture, cycle de conférences thématiques
- **Management interculturel et international** : cours de management des projets culturels à dimension interculturelle et internationale ; séminaire international d'une semaine
- **Gestion de projet** : cours magistraux et mise en œuvre d'un projet collectif sur un an ; jeu immersif ; conduite du changement
- **Le mémoire professionnel**

Contenu de la formation

Semestre 3 - 30 ECTS

UE1- Secteur culturel et créatif - 10 ECTS

- + Contexte institutionnel français et international (21h)
- + Droit de la propriété intellectuelle, des entreprises culturelles et du spectacle (21h)

- + Panorama des acteurs et structures des filières artistiques (21h)
- + Stratégie, réseaux et gouvernance des organisations culturelles et créatives (21h)

UE2- Gestion de projet et management culturel 1 - 17 ECTS

- + Gestion de projet 1 (21h de cours et 35h de suivi projet)
- + Montage financier de projets culturels et créatifs (21h)
- + Politiques des publics : stratégie de développement et de fidélisation (21h)
- + Démarches et stratégies de communication des organisations et projets culturels et créatifs (21h)
- + Gestion des ressources humaines dans les organisations culturelles (21h)

UE3- Professionnalisation 1 - 3 ECTS

- + Méthodologie et suivi de mémoire (12h)

Semestre 4 - 30 ECTS

UE4- Gestion de projet et management culturel 2 - 13 ECTS

- + Gestion de projet 2 (12h de cours sur la conduite du changement ; 3 jours de jeu immersif ; 24h d'accompagnement)
- + Management de l'innovation et enjeux des nouvelles technologies dans les organisations culturelles et créatives (21h)
- + Management des projets culturels à dimension interculturelle et internationale (21h + semaine de séminaire à l'international)

UE5- Professionnalisation 2 - 17 ECTS

- + Méthodologie et suivi de mémoire (6h + suivi individualisé)
- + Grands débats, pratiques et analyses des arts et de la culture (21h)

En parallèle, les étudiants bénéficient d'une formation en anglais sous la forme d'un e-learning les préparant à l'atteinte du niveau B2 (a minima). Les étudiants sont inscrits au TOEIC à la fin de leur cursus.

Compétences développées au cours de la formation

Le projet pédagogique du parcours MOCA s'inscrit donc dans une double logique :

- La **compréhension du secteur culturel et créatif** (historique et perspective des politiques culturelles, contexte institutionnel français et international, droit de la propriété intellectuelle, droit des associations, panorama des acteurs et structures constituant les filières artistiques et mise en exergue des caractéristiques et de l'hétérogénéité du tissu culturel et créatif) ;

■ Une **entrée managériale généraliste** permettant de comprendre les enjeux d'une transposition des théories, outils et démarches classiques dans le secteur culturel (stratégie, marketing, communication, gestion financière, gestion de projet, conduite du changement, management de l'innovation et de la créativité, management interculturel et ressources humaines).

Le parcours MOCA forme donc à une **double compétence : managériale et culturelle**. Cette formation vise à faire acquérir à la fois des savoirs théoriques, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-apprendre dans les différentes disciplines du management culturel, qu'il s'agisse de la stratégie organisationnelle, de la gestion de projet, des aspects liés aux ressources humaines, à la finance, à la communication ou encore au marketing dans les organisations culturelles et artistiques, et ce sur l'ensemble de la filière.

Les compétences suivantes sont attendues au terme de la formation :

- **Comprendre et analyser les enjeux et spécificités du système institutionnel français** en matière de politiques culturelles, notamment lors de choix stratégiques ;
- **Mesurer les évolutions du secteur culturel** qui doit aujourd'hui être questionné à l'aune des industries culturelles et créatives ;
- **Connaître les spécificités managériales et organisationnelles** des structures porteuses d'actions et de projets culturels ;
- **Conduire un raisonnement stratégique** qui favorise le développement des organisations dans un environnement spécifique. Analyser l'environnement des organisations artistiques et culturelles et décrypter les enjeux autour des différents partenariats, publics ou privés ;
- **Maîtriser les méthodes et outils** permettant de déployer la politique de gestion des **ressources humaines** des organisations culturelles et artistiques qui évoluent dans un cadre juridique spécifique et s'appuient sur un ensemble de personnes ressources spécifiques (régime de l'intermittence, contrats d'artistes, etc.). Cela permet de prendre en charge des activités d'encadrement d'équipes et savoir travailler avec des groupes artistiques ou des créateurs ;
- **Mobiliser et transposer les concepts et outils marketing / communication** au service des organisations culturelles et artistiques (autour de la notion de public, de la médiation et de la démocratisation culturelle, des projets participatifs, de la communication événementielle, des stratégies marketing des industries culturelles et créatives, etc.) ;
- **Assurer la viabilité financière** de projets culturels (montage budgétaire et recherche de partenariats financiers : subventions publiques, mécénat, parrainage, financement participatif, etc.). Cela permet de dialoguer avec les financeurs publics et privés ainsi que les décisionnaires politiques en lien avec des organisations culturelles et artistiques ;
- **Utiliser les outils de gestion de projet** afin de favoriser le succès et la réalisation de projets à forte valeur ajoutée artistique et pouvoir envisager des projets trans-disciplinaires ;
- **Monter des projets internationaux et inter-culturels** ;
- **Connaître la législation** relative à la propriété intellectuelle, à la création artistique, au



droit des associations, etc. ;

■ **S'initier aux enjeux des nouvelles technologies** dans le domaine culturel notamment autour de la numérisation des contenus.

Débouchés professionnels

Les métiers visés s'envisagent sur l'ensemble de la filière artistique, dans les différents domaines artistiques, et au sein des différents types d'organisation du secteur culturel et créatif présentés précédemment. Il s'agit de postes de managers qui évolueront aux côtés des artistes, techniciens et administratifs du secteur culturel et créatif. Les options sont donc nombreuses et renvoient à des réalités professionnelles extrêmement hétérogènes.

Pour exemple :

- + Chargé de mission au sein des collectivités territoriales
- + Manager de projet culturel
- + Administrateur de compagnies de théâtre, de danse, etc.
- + Administrateur d'association culturelle (poste polyvalent)
- + Responsable actions socio-artistiques et/ou pédagogiques dans des organisations culturelles
- + Responsable de communication / billetterie / protocole, etc.
- + Responsable partenariats financiers / Chargé de mécénat
- + Chargé de production
- + Chargé de diffusion
- + Manager d'artistes, etc.

Contacts

Responsable du parcours Management des Organisations Culturelles et Artistiques

Charlène Arnaud

charlene.arnaud@uvsg.fr

Gestionnaire de scolarité, Corinne Khalfi

scol.moca.ism@uvsg.fr